



## COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 28 mars 2014 à 20 heures, au lieu habituel de ses séances.

M. le Maire a procédé à l'installation des conseillers nouvellement élus.

Puis sous la présidence de M. Roger FAMY, il a été procédé à l'élection du Maire.  
Au premier tour de scrutin, M. Jacques GUITON a été élu Maire par 14 voix et 1 bulletin blanc.

Le Conseil Municipal a fixé le nombre d'adjoints : 3 , puis a procédé à leur élection :  
1<sup>er</sup> adjoint : 1<sup>er</sup> tour de scrutin – M. Patrick BOUREILLE : 3 voix - M. Patrick CHAUMAY : 1 voix - M. Roger FAMY : 10 voix - 1 bulletin nul  
M. Roger FAMY a été élu 1<sup>er</sup> adjoint.

2<sup>ème</sup> adjoint : 1<sup>er</sup> tour de scrutin – Mme Martine JOLY : 7 voix – Mme Dominique NYGREN : 3 voix – Mme Corinne RABUT : 5 voix  
2<sup>ème</sup> tour de scrutin – Mme Martine JOLY : 10 voix – Mme Dominique NYGREN : 3 voix – Mme Corinne RABUT : 2 voix  
Mme Martine JOLY a été élue 2<sup>ème</sup> adjointe.

3<sup>ème</sup> adjoint : 1<sup>er</sup> tour de scrutin – M. Bernard BON : 3 voix - M. Patrick BOUREILLE : 3 voix – M. Patrick CHAUMAY : 1 voix – Mme Corinne RABUT : 8 voix – Mme Corinne RABUT a été élue 3<sup>ème</sup> adjointe.

Le Conseil Municipal a fixé le montant des indemnités de fonctions :  
M. Jacques GUITON : 31 % de l'indice brut 1015 de la fonction publique ;  
M. Roger FAMY : 8,25 %  
Mme Martine JOLY et Mme Corinne RABUT : 5,30 %

Le Conseil Municipal a voté les représentants aux différents syndicats :

- SYDESL : GUITON Jacques – FAMY Roger – suppléant : CHAUMAY Patrick
- SICED : RABUT Corinne – BOUREILLE Patrick
- Syndicat Intercommunal des Eaux de Bresse Nord : NYGREN Dominique – PACAUD Christelle